

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Monuments vaudois. Hors-série   |
| <b>Herausgeber:</b> | Association Edimento - pour le patrimoine   |
| <b>Band:</b>        | 3 (2023)  |
| <br>                |   |
| <b>Artikel:</b>     | Patrimoine bâti et économie circulaire : territoire réduit / temps long : introduction    |
| <b>Autor:</b>       | Brunner, Dunia / Nahrath, Stéphane / Lüthi, Dave  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-1053501">https://doi.org/10.5169/seals-1053501</a> |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# INTRODUCTION

Dunia Brunner, Stéphane Nahrath, Dave Lüthi et Nicolas Meier

## LE CONTEXTE GÉNÉRAL : PROJET

### VOLTEFACE

Au printemps 2021, le Centre de compétences en durabilité de l'Université de Lausanne (UNIL) a lancé la deuxième édition de Volteface, un appel à projets de recherche-action, visant à faire collaborer l'Université et la société civile. Placé sous l'égide de la transition écologique – la première édition s'intéressait à la transition énergétique –, Volteface invite chercheurs, chercheuses et partenaires de terrain à se questionner ensemble sur «nos besoins, nos modes de vie, nos systèmes économiques, nos modes de gouvernance, de production et de consommation, nos politiques, nos innovations, nos valeurs, nos fondamentaux, nos imaginaires».

En réponse à cet appel, l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) et la Section d'histoire de l'art ont décidé de réunir leurs compétences – politiques publiques, droit, histoire de l'architecture et conservation du patrimoine – pour s'intéresser à la transition écologique de la construction. Ce secteur d'activité génère en effet un impact environnemental très important et reste, par la démolition et la transformation notamment, le premier producteur de déchets en Suisse. Le projet commun, intitulé «Patrimoine bâti et économie circulaire: territoire réduit / temps long», est né au croisement de souhaits émanant des partenaires de terrain, à savoir le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine du canton de Vaud, la Fédération vaudoise des entrepreneurs et

l'association Patrimoine Suisse – section Vaud (PS-VD). Le premier encourage toute initiative visant à améliorer la coordination entre politique de conservation du patrimoine bâti et politique énergétique, la seconde espère contribuer à l'évolution des pratiques de la construction en développant une offre inédite de formations continues, alors que la dernière mettait sur pied un forum justement intitulé «Énergie + Patrimoine», pour lequel toute contribution académique était la bienvenue.

La collaboration avec PS-VD dans le cadre de l'organisation du forum a mis en lumière un sujet à la fois riche en types d'approches et vaste en termes d'échelles (territoriales et conceptuelles), impossible à cerner complètement à l'occasion d'un seul forum. L'événement, qui s'est tenu à l'aula des Cèdres à Lausanne en mars 2022, avec le soutien du canton de Vaud et de l'Office fédéral de la culture, a finalement retenu une approche pragmatique, cherchant à exposer et discuter des solutions techniques, constructives et administratives permettant de faire cohabiter, cahin-caha parfois, les opérations visant à réduire la consommation énergétique des bâtiments (en particulier la pose de capteurs solaires et d'isolation périphérique), avec la protection de la substance patrimoniale des bâtiments concernés. Ce forum a réuni nombre de parties prenantes impliquées dans la conservation du patrimoine et dans la rénovation énergétique, et a permis d'initier un dialogue intéressant et constructif. Il a également permis de rendre tangible l'intérêt de mener une réflexion de fond sur ces différents enjeux, susceptible de remettre en question les conditions-cadres qui régissent actuellement les pratiques.

## LE COLLOQUE DU 17 NOVEMBRE 2022 : UNE RÉFLEXION SUR LE COUPLE «ÉNERGIE ET PATRIMOINE»

C'est dans ce contexte qu'est née l'idée d'organiser une journée d'étude avec une approche plus académique, pour approfondir la réflexion sur le couple énergie et patrimoine en adoptant une focale large et interdisciplinaire, qui donne la parole non seulement aux architectes, mais aussi à des historiens et historiennes de l'architecture, des politologues, des spécialistes en sciences de l'environnement et durabilité, des avocat·e·s, et des artisan·e·s. La journée d'étude souhaitait prolonger la réflexion ouverte dans l'article «Énergie et patrimoine, même combat?», paru dans la revue *Tracés* en juin 2022 (<https://www.espazium.ch/fr/actualites/energie-et-patrimoine-meme-combat>), qui a permis d'introduire le rôle positif que la conservation du patrimoine bâti pouvait jouer dans la réduction globale de la consommation énergétique. Il paraissait également opportun de vérifier, en multipliant les points de vue, la mesure dans laquelle le concept tiers de l'économie circulaire pourrait permettre de pacifier la tension pour l'heure non résolue entre préservation du patrimoine bâti et mesures constructives visant à économiser l'énergie. Dans un référentiel thermodynamique, les deux objectifs paraissent être de nature à minimiser le gaspillage d'énergie, mais comment le formuler de manière audible et acceptable pour toutes les parties? Cette question résume l'appel à contribution qui fut lancé en toutes directions auprès de chercheur·se·s et de professionnel·le·s dont le travail, par hasard ou par conviction, lui faisait écho. La présente publication constitue les actes de cette journée d'étude aussi riche que stimulante, qui s'est tenue le 17 novembre 2022 à l'espace Amaretto, dans l'ancienne gare aux marchandises de Sébeillon à Lausanne. Nos remerciements vont à tous les orateurs et à toutes les oratrices de la journée et à celles et ceux qui ont œuvré à la présente publication.

## QUELQUES CONSTATS GÉNÉRAUX DU PROJET «PATRIMOINE BÂTI ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE : TERRITOIRE RÉDUIT / TEMPS LONG»

Le rapprochement tenté au cours de ce projet de recherche-action entre l'économie circulaire et la conservation du patrimoine bâti participe d'une tendance générale. Il est contemporain de la mise au point du *système Davos de qualité pour la culture du bâti*, initié par l'Office fédéral de la culture, qui invite, pour chaque projet, à prendre en compte «les valeurs sociales, affectives et culturelles» aussi bien que «les aspects techniques et fonctionnels». Il se réalise en collaboration avec le forum «Énergie + Patrimoine», qui propose une conciliation entre conservation du patrimoine bâti et réduction de la consommation d'énergie des bâtiments par le biais de nouvelles technologies (tuiles solaires ou crépis isolants). Le rapprochement devance de quelques mois une édition des Journées européennes du patrimoine placée sous le signe du «recyclage et réemploi». Ces démarches s'interpénètrent et apparaissent comme autant de tentatives de concilier ou d'équilibrer deux dynamiques que l'esprit du temps oppose: conservation et développement du bâti, avec tout ce que cela comporte. L'ensemble de ces démarches partage l'envie de démontrer que, justement, la tradition et la nouveauté ne sont pas nécessairement des entités autonomes et antagonistes et suggère, exemples à l'appui, que l'état de la situation découle de choix socio-culturels capables d'évoluer, bien plus que d'horizons insurmontables.

En ce sens, le projet de recherche «patrimoine bâti et économie circulaire» ne déroge pas à ce constat et propose une forme renouvelée d'invitation à sortir de ses habitudes et à réviser ses pratiques, à calmer ses emportements technophiles et à relâcher ses résistances conservatrices. Aux tenants de la conservation du patrimoine bâti, il suggère tout particulièrement de ne pas se contenter d'une mise en lumière des incohérences des politiques d'encouragement aux économies d'énergie et de ne pas s'arrêter à la démonstration de ses affinités avec le développement durable. La conservation du patrimoine bâti peut bien avoir inventé, il y a un siècle déjà, la remise en cause de la démolition des bâtiments et la prolongation de leur cycle de vie, elle peut bien promouvoir l'usage de matériaux locaux et de techniques frugales en énergie fossile, elle n'en doit pas moins mener sa révolution endogène. Elle y est d'autant plus encouragée que les initiatives conciliatrices et les rapprochements évoqués ci-dessus sont au mieux des faux amis. Les tuiles solaires, les crépis isolants, la *Baukultur*, le recyclage,

le réemploi et l'économie circulaire sont du même bord qu'elle, mais ne sont pas de même nature. Ainsi, l'étalage des points communs ne doit pas aboutir à un sentiment de mission accomplie, mais à la mise en exergue des différences irréductibles: qu'est-ce qui, finalement, distingue l'économie circulaire de la conservation du patrimoine bâti? Au moment de clore le projet de recherche-action, cette question prend un nouvel intérêt et la réponse pourrait s'assimiler à l'identification d'une compétence spécifique de la conservation du patrimoine bâti en matière d'économie d'énergie – comment peut-elle, non pas par association, mais par elle-même, concourir à cet objectif? Sans doute faudra-t-il en passer par un travail de revalorisation des bâtiments et des pratiques, non pas au sens d'invention et de démultiplication des facteurs, comme le propose le *système de Davos*, mais en opérant un rééquilibrage entre valeurs de remémoration et de contemporanéité.

Appréhendé sous l'angle des politiques publiques, le projet «patrimoine bâti et économie circulaire: territoire réduit / temps long» a mis en lumière l'intérêt et le potentiel de mobiliser les *potentialités de l'économie circulaire* pour repenser les relations – parfois problématiques et tendues – entre politique de protection du patrimoine bâti et politique énergétique; notamment les programmes ayant des impacts sensibles sur les bâtiments patrimoniaux, tels que l'isolation des bâtiments et la pose de panneaux photovoltaïques. La comparaison systématique des composants des programmes vaudois de protection du patrimoine culturel bâti d'une part, et de rénovation énergétique des bâtiments d'autre part, a montré que ces deux programmes s'opposent moins sous l'angle de leurs *objectifs* que sous celui de leurs *logiques d'intervention* et de leurs *instruments*.

Fondée sur une approche holistique des flux de matières et d'énergie, l'économie circulaire de la construction (ECC) insiste quant à elle sur l'importance d'aborder la question de la pertinence de la rénovation énergétique des bâtiments – y compris patrimoniaux – en intégrant dans les bilans énergétiques et environnementaux de ces opérations l'énergie «incorporée» dans les bâtiments ainsi que l'énergie nécessaire aux travaux de rénovation. Une telle approche, qui inscrit la question de la rénovation énergétique dans le temps long de la vie des bâtiments, a pour vertu de décentrer le regard «présentiste» qui focalise sur la seule question de la consommation énergétique contemporaine des bâtiments (i.e. la question des «passoires thermiques») pour l'inscrire dans le temps (plus) long de leur «carrière énergétique». Ce faisant, une telle approche invite à reconsiderer sous un angle différent, mais énergétiquement plus réaliste et pertinent, non seulement les stratégies de gestion du patrimoine bâti culturel, mais également, et plus généralement, les critères d'allocation des aides financières

publiques aux opérations de rénovation énergétique des différentes catégories de bâtiments.

Ainsi, plutôt que de se contenter du principe du «premier arrivé, premier servi», qui sert de principal principe d'organisation du programme d'encouragement aux énergies renouvelables, incapable de garantir ni l'efficience de l'allocation des aides financières publiques ni la minimisation des impacts patrimoniaux des kilowattheures solaires produits, l'analyse (critique) de cette logique d'action suggère de remettre la démarche planificatrice au cœur de l'action publique énergétique, cette planification de la rénovation énergétique des bâtiments devant idéalement se fonder sur les principes de l'ECC, ainsi que les critères qui peuvent en être déduits.

À l'issue du projet, force est de constater que la prise de hauteur de vue qui l'a motivé a porté tous les fruits espérés. La réunion des actrices et acteurs qui n'avaient pas pu s'exprimer lors du forum de PS-VD a permis de continuer la réflexion de manière moins pragmatique et plus programmatique. Ce faisant, elle offre des pistes solides pour éviter l'écueil de la mise dos à dos des politiques patrimoniales et énergétiques, rappelant d'une part le droit d'aînesse de l'une sur l'autre, avec tout l'apport de sagesse et de recul qu'elle apporte, et d'autre part toute la stimulation que les questions énergétiques amènent dans la gestion du patrimoine bâti historique. Les initiateurs·trices du projet sont encore plus convaincu·e·s de l'importance de penser une politique commune, raisonnée, fondée sur la connaissance approfondie de l'histoire de deux problématiques et ambitionnant une vision à long terme, à la hauteur du double enjeu qu'elle recouvre.

LEVAGE - MDCCCLXIII

